

■ **Au verre à soif Sàrl**, à Genève, CH-660-2451002-2, exploitation d'un bar à vin, petite restauration, etc. (FOSC du 22.12.2006, p. 9). Nouvelle raison sociale: **Le Passeur de Vin Sàrl**. But modifié: représentation, importation, exportation, promotion et commercialisation de vins, de boissons alcoolisées et non alcoolisées, ainsi que de produits alimentaires en gros et au détail; conseil, organisation de cours, d'évènements, de voyages et de manifestations, dans les domaines de la boisson et des produits alimentaires; gestion de caves privées; création, gestion et exploitation de bars à vin et de tables d'hôtes; constitution et commerce de caves. Albanesi Alain et Suter Eric ne sont plus associés. La part de CHF 7'000 du premier a été cédée à concurrence de CHF 3'000 à Dzierlatka Nicolas, de Plan-les-Ouates, à Genève, nouvel associé pour une part de CHF 3'000, et à concurrence de CHF 4'000 à Heydens Emmanuel, de France, à Bons-en-Chablais, F; la part de CHF 7'000 du second a également été cédée à Heydens Emmanuel. La part de l'associé-gérant Capiluppi Manuel a été réduite de CHF 7'000 à CHF 6'000 et également cédée à concurrence de CHF 1'000 à Heydens Emmanuel, nouvel associé pour une part de CHF 12'000. Capital porté de CHF 21'000 à CHF 105'000 par augmentation de la part sociale de l'associé Dzierlatka Nicolas de CHF 3'000 à CHF 15'000, par augmentation de la part sociale de l'associé Heydens Emmanuel de CHF 12'000 à CHF 60'000, et par augmentation de la part sociale de l'associé-gérant Capiluppi Manuel de CHF 6'000 à CHF 30'000. Statuts modifiés le 29.03.2007. Les nouveaux associés n'exercent pas la signature sociale.

Journal no 4747 du 04.04.2007
(03881058 / CH-660.2.451.002-2)